

Savoir-faire

L'intégration de l'enfant allaité demande au personnel éducateur une adaptation de l'action éducative. Les pratiques favorables à l'allaitement pourront aider le personnel éducateur ainsi que les familles dans cette transition.



Stratégies pour maintenir l'allaitement:



- Offrir le lait maternel à l'enfant au service de garde;
- L'enfant attend le retour de maman.

Alternatives aux biberons:



- Tasse sans couvercle;
- Le verre à bec dur;
- Le verre 360;
- Les quantités de lait peuvent varier d'un enfant allaité à non-allaité.

L'allaitement dans le service de garde peut se faire:



- À l'arrivée de l'enfant, lors de visites d'allaitement, par exemple, après le dîner ou avant la sieste et au retour de la mère;
- Peut être dans une salle d'allaitement dans votre service de garde ou dans le local du groupe de l'enfant.

Apparence du lait maternel :



- Séparé, avec du gras sur le dessus;
- De couleurs variées (orangé, jaunâtre, bleuté, verdâtre, rosé, crème, gris).

Manipulation du lait maternel:

- Le lait maternel ne comporte aucun danger pour le personnel éducateur;
- Se laver les mains avant de manipuler le lait;
- S'assurer d'utiliser le lait maternel identifié au nom de l'enfant pour éviter les erreurs d'administration;
- Décongeler et réchauffer en laissant couler de l'eau froide, puis tranquillement augmenter la température de l'eau. Éviter le micro-onde;
- Agiter et vérifier la température;
- Après 2h, le lait doit être jeté. Consulter la fiche de conservation du lait.

Sources

- Mouvement Allaitement Québec. (2020). Trousse pour les services de garde favorables à l'allaitement.
- Fédération Nourri-Source (2021) Le Petit Nourri-Source.

Savoir-être

L'allaitement est un sujet à aborder avec les familles dès l'inscription. L'approche et les attitudes des gestionnaires et du personnel éducateur face à l'allaitement auront un impact sur l'établissement du lien de confiance et le partenariat avec le parent ainsi que l'intégration de l'enfant.

Avec le parent:



- Initier la discussion sur l'allaitement, par exemple, en offrant de la documentation sur le sujet;
- Respecter le choix de poursuivre l'allaitement;
- Adopter une attitude d'ouverture, de respect et d'empathie;
- Être à l'écoute des besoins de la famille;
- Établir une communication bi-directionnelle;
- Rechercher ensemble des pistes de solutions qui répondent aux besoins de la famille et du personnel éducateur;
- Reconnaître et respecter la diversité;
- Diriger les familles vers une ressource d'aide en allaitement, au besoin.



Le partenariat entre le SDG et les parents :



- Est un des 5 principes de base du programme éducatif Accueillir la petite enfance;
- Est essentiel au développement harmonieux de l'enfant;
- Favorise la relation mutuelle de prise de décisions partagées et de respect;
- Favorise le sentiment de sécurité de l'enfant au SDG en l'absence du parent.

Avec l'enfant:



- Adopter une attitude rassurante, calme et chaleureuse;
- Être à l'écoute des besoins de l'enfant;
- Mettre en place le processus de l'intervention éducative: observer l'enfant, planifier et organiser des interventions qui répondent à ses besoins, les mettre en place et faire une rétroaction pour s'assurer d'évaluer l'impact de vos interventions;
- Être sensible au rythme de l'enfant;
- Se laisser du temps pour s'adapter.

Sources

- Ministère de la Famille. (2019). Programme éducatif *Accueillir la petite enfance*.
- Mouvement Allaitement Québec. (2020). Trousse pour les services de garde favorables à l'allaitement.

Savoir

La poursuite de l'allaitement durant l'intégration au service de garde comporte plusieurs bienfaits pour la mère, pour l'enfant et le service de garde.

Services de
garde
Amis
de l'allaitement



Les recommandations d'allaitement:



- L'allaitement maternel exclusif pendant les 6 premiers mois;
- La poursuite de l'allaitement jusqu'à 2 ans et au-delà, avec l'ajout d'aliments complémentaires;
- L'allaitement peut fournir la moitié ou plus des besoins énergétiques des bébés de 6 à 12 mois et le tiers des besoins énergétiques pour les bambins de 12 à 24 mois. (Fédération Nourri-Source, 2021 p.235)

Bienfaits de l'allaitement dans l'intégration au service de garde:



- Un enfant allaité a moins de risques de devenir un vecteur de transmission d'infections au service de garde et dans sa famille, grâce aux propriétés immunologiques présentes dans le lait maternel;
- Les facteurs immunologiques sont encore plus présents dans la deuxième année de vie. Le lait maternel s'adapte aux besoins;
- La tétée au sein est réconfortante pour l'enfant, ce qui contribue à répondre à son besoin de sécurité affective;
- L'allaitement facilite l'intégration de l'enfant au service de garde, car il contribue à réduire l'intensité de l'anxiété de séparation;
- La poursuite de l'allaitement permet de maintenir un repère important pour l'enfant et sa mère et d'adoucir la séparation durant la période déstabilisante de l'entrée au service de garde.

Sources

- Mouvement Allaitement Québec. (2020). Trousse pour les services de garde favorables à l'allaitement.
- Fédération Nourri-Source (2021) Le Petit Nourri-Source.